

Ils protègent l'espérance

Jean-Claude Guillebaud,
Journaliste, écrivain et essayiste



© Franck Ferville pour La Vie

Comme le montre le magnifique dossier consacré cette semaine au lieutenant-colonel Arnaud Beltrame, qui s'est montré capable de donner sa vie pour sauver un otage, nous découvrons périodiquement l'existence de ces êtres humains qui, par leur droiture et leur courage, contribuent à sauver l'espérance. J'aimerais évoquer un autre exemple. Ce

sera dans un registre moins tragique, mais la présence de cette personne nous rend, elle aussi, le monde plus habitable. Il s'agit d'une femme de 44 ans, **Marie Dosé**, avocate pénaliste, dont la douceur souriante et la probité dissolvent en un clin d'œil les poncifs médiatiques et les « éléments de langage » simplificateurs.

Dimanche 18 mars, elle était l'invitée de l'émission *C politique* et questionnée par **Karim Rissouli et Luc Hermann**. Le titre de la séquence trahissait déjà l'intention des animateurs : la soprano face aux ténors du barreau, c'est-à-dire les faibles femmes contre les stars de la profession. Une énième promesse de bagarre télévisée, comme nous en vendent quotidiennement les médias. Or non seulement la « bagarre » n'a pas eu lieu, mais maître Marie Dosé, sans une once d'agressivité, a fait apparaître ce qu'avaient de nigaud la plupart des questions.

On demanda par exemple à l'avocate pourquoi elle refusait d'apparaître dans le classement des avocats établi et mis à jour par le magazine *GQ*. Sa réponse fut magnifique : « Ça ne ressemble pas à la profession que j'exerce. Je ne supporte pas l'idée que mon visage apparaisse parmi les avocats les plus puissants de France, avec des logos "argent, puissance, nombre de clients". Ce n'est pas mon métier. Ça ne me ressemble pas. » L'autre question procédait de la même langue de bois : pourquoi n'êtes-vous pas aussi connue que maître **Dupont-Moretti** ? Serait-ce la faute des médias ? C'est sans doute une autre façon de faire du droit pénal, répondit-elle. Peut-être n'est-il pas nécessaire d'être exposé dans les médias.

Une fois encore les animateurs rataient à la fois leur cible et leurs questions. Ces dernières étaient directement préparées à partir d'un portrait de Marie Dosé publié en 2016 dans *Libération*. Faute d'avoir été mieux conçues, elles convenaient mal à cette fille d'instits et petite-fille d'ouvrier, dont au barreau de Paris on connaît la discrétion comme le sérieux dans le suivi de ses dossiers. On connaît aussi l'attention qu'elle

porte à ceux de ses clients condamnés qu'elle visite chaque semaine en faisant une tournée des prisons d'Île-de-France. Elle refuse de faire payer les sans-papiers et déteste la pipolisation de son métier.

Sa gentillesse ne l'empêche pas de résister à la surenchère sécuritaire, à ce « *populisme pénal* » que les majorités successives ont sans cesse aggravé depuis une douzaine d'années. Oui, reconnaît-elle en rougissant un peu, elle est une femme de gauche et une avocate engagée. Elle a prêté serment et s'y tient. Oui, quelles que soient nos convictions, une parole aussi vraie et aussi courageuse nous est précieuse. À elle seule, elle couvre le tintamarre et le désenchantement général. Elle ringardise surtout le cynisme ambiant. Là est sans doute l'essentiel. Soyez-en remerciée, maître Dosé ! ♦